

Chloë Cottrell

« *To cover any costs* » : la rétribution monétaire comme moyen de reconnaissance et d'accès à des enquêtes difficiles à joindre. Le cas des jeunes pères au Royaume-Uni

Résumé – La rétribution des participant·es est une pratique quasi systématique dans la recherche clinique, mais elle devient aussi une pratique courante dans les études en sciences sociales au Royaume-Uni, bien qu'elle reste sujet à débat. Cette méthode a été utilisée dans le contexte d'une enquête de terrain sur la paternité précoce, effectuée au Royaume-Uni entre 2016 et 2019 par l'auteurice durant son doctorat. La rétribution a été introduite dans l'enquête de terrain après trois mois sans succès de recrutement. Le but de cette pratique était de témoigner une reconnaissance de l'effort des jeunes pères ayant participé à l'étude, avec une réflexion éthique. Cet article fait appel à des témoignages de jeunes pères sur leurs motivations à participer à l'étude, ainsi que de professionnels travaillant avec des jeunes pères afin de démontrer l'utilité de la rétribution dans la recherche en sciences sociales.

Mots-clés : rétribution de participants ; paternité précoce ; Royaume-Uni ; études doctorales ; étude qualitative

Abstract – Paying participants is an established practice in clinical research, but it is also becoming common practice in social science studies in the UK. Nevertheless, it remains a subject of debate in all fields. This practice was used in the context of fieldwork on young fatherhood, carried out in the UK between 2016 and 2019, by a PhD student in British civilisation at a French university. Payment was introduced into the fieldwork after three months of unsuccessful recruitment. The aim was to show recognition of the effort made by the young fathers who took part in the study, however there needed to be an ethical framework. This article uses the testimonies of young fathers, collected during the fieldwork, about their motivations to take part in the study. In addition, the testimonies of professionals working with young fathers are also used to demonstrate the usefulness of remuneration in social science research.

Keywords: payment for participants; young fatherhood; United Kingdom; doctoral studies; qualitative study

Référence électronique :

Chloë Cottrell, « *“To cover any costs”* : la rétribution monétaire comme moyen de reconnaissance et d'accès à des enquêtes difficiles à joindre. Le cas des jeunes pères au Royaume-Uni », *Quaderna* [en ligne], 8 | 2025, mis en ligne le 31 décembre 2025, URL : <https://quaderna.org/?p=1417>.

Tous droits réservés.

« *To cover any costs* » : la rétribution monétaire comme moyen de reconnaissance et d'accès à des enquêtes difficiles à joindre

Le cas des jeunes pères au Royaume-Uni

Chloë Cottrell

Université de Poitiers

La rétribution de participant.e.s à des enquêtes est une pratique quasi systématique dans la recherche clinique mais elle devient aussi courante dans les sciences sociales au Royaume-Uni¹ et dans d'autres pays anglophones², bien que certains estiment qu'elle manque encore d'un cadre clair et précis³. Le ministère de l'Éducation nationale britannique définit une incitation comme « tout cadeau, paiement ou autre contrepartie offerte aux participants pour leur participation à la recherche⁴ ». Les universités britanniques telles qu'Oxford⁵ ou la University of Leeds⁶, ont toutes leur propre fiche d'informations en ligne concernant la réglementation de la rétribution et un comité éthique qui valide l'enquête, et de ce fait la rétribution des participant.e.s, en amont. Je définis pour ma part la rétribution comme un paiement en échange d'un service ou d'un travail, et dans le contexte de cette recherche, il s'agit de la participation à une étude. Cette pratique est plus rare en France, notamment en études anglophones, et plus précisément en civilisation britannique, domaine dans lequel ma recherche doctorale sur la paternité précoce au Royaume-Uni a été menée⁷. C'est pourquoi j'ai emprunté la méthode des entretiens à la sociologie qualitative à défaut d'outils spécifiques en civilisation britannique. En effet, si la pratique de rétribution mise en place dans cette recherche déroge à la norme française, elle s'inscrit en revanche dans la continuité de ce qui se fait au Royaume-Uni. A fortiori, j'ai émis l'hypothèse que l'accès à des enquêtes britanniques devait passer par une forme de rétribution devenue usuelle au Royaume-Uni. Il a donc été décidé d'effectuer une enquête qualitative afin d'obtenir les récits d'hommes devenus pères à un jeune âge – voire très jeune.

En 2015, l'année précédant le début de mes recherches de doctorat, Neale *et al.* évoquaient le besoin de recherches sur la paternité précoce, qui présente des résultats encore pauvres⁸. En 2016, la paternité

¹ London School of Economics, *Payments and benefits to research participants*, Rapport de comité éthique, Londres, 2022.

² Rebecca Cheff, *Compensating research participants: A survey of current practices in Toronto*, Rapport de recherche, Toronto, 2018.

³ Rosalie Warnock, Faith MacNeil Taylor et Amy Horton, Should we pay research participants? Feminist political economy for ethical practices in precarious times, *Area*, 2022, p. 1-8.

⁴ Department for Education, Paying incentives. <https://user-research.education.gov.uk/guidance/recruiting-participants/paying-incentives>, consulté le 20/02/24, s.d.

⁵ CUREC, *Payments and Incentives in Research*, Rapport de conseil, Oxford, 2020.

⁶ University of Leeds, *Protocol for Reimbursement of Research Participants*, Rapport d'université, Leeds, 2011.

⁷ Tout au long de ce chapitre, le pronom « je » est utilisé malgré l'utilisation traditionnelle du « nous » dans les articles scientifiques français, contrairement à la recherche britannique qui tolère mieux les deux usages. Cette décision a été prise car les thématiques de l'article sont l'enquête de terrain et les rapports de pouvoir dans la recherche qualitative. Je souhaite à travers ce choix narratif assumer la subjectivité de cette recherche qualitative, car derrière toute recherche se trouve un individu qui interprète des données. Mon but est alors d'appliquer une « stratégie de démythification du mythe de l'objectivité totale dans la recherche scientifique. » Karen Henwood et Nick Pidgeon, « Refaire le lien : la recherche qualitative et la théorie féministe du positionnement situé », *Psychologies, Genre et Société* n°4 [En ligne], 2025 ; Akhesa Moumami, « De l'usage du “je” dans l'écriture scientifique ». *Rêves de laïcité*, (6 février 2020), consulté le 28 décembre 2025 à l'adresse : <https://doi.org/10.58079/qpj8>.

⁸ Bren Neale, Carmen Lau Clayton, Laura Davies, et Linzi Ladlow, *Researching the Lives of Young Fathers: The Following Young Fathers Study & Dataset. Briefing Paper no.8*, Rapport de recherche, Leeds, 2015, p. 17.

précoce était un sujet encore peu étudié en comparaison avec la maternité précoce, et bien que le nombre d'études qualitatives qui mettent en avant la voix de ces jeunes hommes se soit accru, il reste faible⁹. L'une des raisons de ce manque de recherche est que ces jeunes pères sont « difficile[s] à joindre¹⁰ »¹¹. Une autre raison tient à leur invisibilité statistique¹², qui s'ajoute à un désintérêt par rapport à la paternité en général, dotée pour sa part d'un « corpus littéraire solide¹³ ». Cette lacune est corrélée à un désintérêt des pouvoirs publics pour ce sujet¹⁴, car bien que des politiques publiques sur la maternité précoce aient été introduites dès les années 1980, il y a encore eu très peu de mesures et de soutien de la part du gouvernement envers son pendant masculin¹⁵. De plus, dans certaines études comme celles liées à la reproduction, la visibilité des hommes est moindre¹⁶. Tous ces éléments contribuent à ce vide académique mais aussi à la difficulté de recrutement de participants dont bien des études antérieures à la nôtre ont témoigné¹⁷. C'est pourquoi des leviers incitatifs à la participation à l'enquête ont dû être mis en place, comme une rétribution monétaire pour le temps consacré aux entretiens.

L'enquête de terrain s'est déroulée de 2016 à 2019 en Angleterre et au pays de Galles, sur un échantillon d'un total de huit agglomérations dans le sud de l'Angleterre, le nord industriel, les Midlands et le sud du pays de Galles. L'étude se basait sur des hommes devenus pères avant l'âge de vingt-six ans, nommés des « *young fathers* ». Partant des définitions d'un « jeune père » utilisées par le gouvernement britannique et par l'organisme *The Fatherhood Institute*, un *think tank* du Royaume-Uni chargé de la paternité, il a été décidé que les jeunes hommes pouvant participer à cette étude devaient tous avoir assumé le rôle de père à l'âge de vingt-cinq ans ou moins, qu'ils aient été père biologique, beau-père ou bien père social, à savoir un homme qui assume la responsabilité paternelle de l'enfant de sa compagne. L'échantillon comprend donc des jeunes hommes devenus pères d'un ou plusieurs enfants avant leur vingt-cinquième année, et la majorité des participants étaient devenus pères depuis moins de deux ans lors des entretiens. Malgré des difficultés de recrutement, l'échantillon final fut de quarante-quatre participants issus majoritairement des classes populaires (seulement deux étaient issus de la classe moyenne).

⁹ Carmen Clayton, Kerry Fletcher, et Gillian Elvidge, « Accessing and experiencing higher education: young fathers in the UK », *Research in Post-Compulsory Education*, 29/3, 2024.

¹⁰ « *hard to reach* », traduction française choisie par l'autrice après consultation du langage utilisé à l'Institut National d'Études Démographiques, INED, 2009.

¹¹ Neale, Lau Clayton, Davies et Ladlow, *op. cit.* ; Laura Davies, « Are young fathers “hard-to-reach”? The importance of relationship building and service sustainability », *Journal of Children's Services*, 11/4, 2017, p. 317-329.

¹² Jane Reeves, « “You've got to keep your head on”: A study of the stories young male service users tell of their transition into fatherhood », thèse de doctorat, Open University, 2006, p. 46; Aine Aventin et Maria Lohan, « 'I'm All Right, Jack' », *Every Child Journal* 3/5, 2013, p. 39 ; Carmen Clayton, Kerry Fletcher et Gillian Elvidge, *op. cit.*

¹³ Esmée Hanna, *Supporting Young Men as Fathers: Gendered Understandings of Group-Based Community Provisions*, Royaume-Uni : Palgrave Macmillan, 2018, p. 2.

¹⁴ Jessica Cundy, « Supporting Young Dads' Journeys through Fatherhood », *Soc Policy Soc.*, 15/1, 2016, p. 141-153.

¹⁵ Chloë Cottrell, « Support services for young fathers in England before and during COVID-times », *Permacrisis and the Policy Continuum in the UK: Deepening Inequalities before, during and after COVID-19*, dir. Anémone Kober-Smith et Anne Beauvallet, Routledge, 2025, p. 89 ; Bren Neale, et Anna Tarrant, *The dynamics of young fatherhood: Understanding the parenting journeys and support needs of young fathers*, Policy Press, Ebook, 2024, p. 31-34.

¹⁶ Caroline Law, « Men on the margins? Reflections on recruiting and engaging men in reproduction research » *Methodological Innovations*, 12/1, 2019 ; Lorraine Culley, Nicky Hudson et Maria Lohan, « Where are all the men? The marginalization of men in social scientific research on infertility », *Reproductive BioMedicine Online* 27/3, 2013, p. 225-235.

¹⁷ Sally Brown, « Young men, sexual health and responsibility for contraception: A qualitative pilot study », *Journal of Family Planning and Reproductive Health Care*, 38/1, 2012, p. 44-47. ; Celeste A Lemay, Suzanne B Cashman, Dianne D Elfenbein et Maria E Felice, « A qualitative study of the meaning of fatherhood amongst young urban fathers », *Public Health Nursing*, 27/3, 2010, p. 221-231. ; G Higginbottom, N Mathers, P Marsh, M Kirkham, et J Owen, « An exploration of the teenage parenting experiences of black and minority ethnic young people in England », Rapport de recherche, Sheffield, 2005.

Cet article cherche à répondre à deux questions : pourquoi indemniser des participants tels que les jeunes pères, et de quelle manière ? Pour ce faire, il présente l'étude qualitative et la population étudiée, puis analyse l'expérience d'enquête de terrain afin de justifier l'utilisation de cette pratique encore considérée peu courante voire ambiguë : deux termes utilisés par un membre du jury lors de notre soutenance de thèse.

Population étudiée et enquêtrice

Au terme d'un mémoire de M2 en 2015 sur la grossesse précoce au Royaume-Uni, j'ai pu collecter une multitude de données sur les jeunes mères mais très peu sur les jeunes pères¹⁸. Face à cette inexistence de sources et inspirée par les mots de David Lammy¹⁹, membre du parlement britannique du parti travailliste qui qualifie cette population d'« ignorée et méconnue », j'ai voulu leur donner une voix. La thèse visait à explorer l'expérience et la transition vers la paternité précoce, en y ajoutant une dimension sur le manque de visibilité et l'image négative de cette population dans les médias et la société britannique. Une analyse de l'impact de ces facteurs sur la vie et la vision de la paternité chez les jeunes pères à travers des entretiens semi-directifs concluait cette recherche. Les jeunes pères ayant participé à cette étude sont tous devenus parents à des âges différents, entre quatorze et vingt-cinq ans. Une majorité (55%), sont devenus pères pour la première fois entre seize et dix-neuf ans. Une vingtaine d'études qualitatives sur la paternité précoce ont été réalisées entre 2002 et 2016 et un profil socio-économique du jeune père a émergé que je vais brièvement présenter. Ce profil permet de mieux comprendre la qualification de « difficile à joindre » de cette population, notamment en raison de l'instabilité économique des personnes l'intégrant.

Le profil socio-économique du jeune père britannique

Selon Lambert et Wiebel,

L'euphémisme « populations cachées » désigne les personnes défavorisées et privées de leurs droits [...] ceux dont nous connaissons tous à un degré ou à un autre l'existence, mais dont nous savons si peu de choses. Ces populations sont souvent omises des enquêtes nationales représentatives, en grande partie parce qu'elles n'ont pas d'adresse fixe ou parce qu'elles sont moins susceptibles d'être présentes à leur domicile ou d'accepter d'être interrogées.²⁰

Les jeunes pères peuvent être considérés comme faisant partie de ces « populations cachées » et donc difficiles d'accès, et ce pour plusieurs raisons. Même s'il est possible de voir le nom des jeunes pères sur l'acte de naissance de l'enfant né l'année de collecte des statistiques, contrairement aux jeunes mères, les caractéristiques des jeunes pères sont peu renseignées sur ce document, et de fait, les anonymes sur l'acte de naissance passent inaperçus. Quant à la distribution géographique, il faut partir des statistiques des jeunes mères afin d'avoir une idée de la localisation des jeunes pères car ces derniers ont tendance à avoir un enfant avec une jeune femme de leur âge ou plus jeune²¹.

L'« exclusion sociale²² », ou plutôt la « désaffiliation sociale » comme la définit Robert Castel²³, l'isolement et la vulnérabilité des jeunes pères ont aussi été pris en considération²⁴. En effet, une corrélation peut être établie entre la paternité précoce et la privation sociale chez les jeunes pères peu qualifiés (*low-*

¹⁸ Neale, Lau Clayton, Davies et Ladlow, *op. cit.* ; Aventin et Lohan, *op. cit.*

¹⁹ David Lammy, « Young Dads: Overlooked, Undercounted, but Out There », Royaume-Uni, 4Children, 2013.

²⁰ Elizabeth Lambert et Wayne Wiebel, « Introduction », *The Collection and Interpretation of Data from Hidden Populations*, dir. Elizabeth Lambert, National Institute on Drug Abuse, 1990, p. 1.

²¹ Tamara Halle, *Charting parenthood: A statistical portrait of fathers and mothers in America*, Washington, DC : Child Trends, 2002.

²² Social Exclusion Unit. *Teenage Pregnancy: report by the Social Exclusion Unit presented to Parliament by the Prime Minister by command of Her Majesty*, Londres : juin 1999.

²³ Castel, Robert Castel, « Les pièges de l'exclusion », *Lien social et Politiques*, 34, 1995, p. 13-21.

²⁴ Mark Osborn, « Young Fathers: unseen but not invisible », *Families, Relationships and Societies* 4/2, 2015, p. 323.

skilled)²⁵. Les caractéristiques socio-économiques de cette population augmentent le risque d'« exclusion sociale » de ces hommes avant même qu'ils ne deviennent pères²⁶ : la paternité précoce peut renforcer « une trajectoire existante, forgée avant l'arrivée de l'enfant par un ensemble de circonstances individuelles et structurelles²⁷ ». Il existe également une corrélation entre la paternité précoce et les comportements à risque : en 2011, près de la moitié des délinquants âgés de vingt-deux ans ou moins étaient de jeunes pères²⁸. De plus, la majorité de ces derniers auraient de faibles résultats scolaires, un certain nombre d'absences et des expériences négatives de l'école²⁹ et souvent du collège (*secondary school*). Ils ont peu confiance en eux et ont le sentiment de ne pas être faits pour le système éducatif, ce qui les mène souvent à abandonner les études³⁰ pour se diriger pour la majorité d'entre vers des formations semi-qualifiées (35 %), ou peu qualifiées (45 %), « motivés par un impératif financier³¹ ». Quand ils sont peu qualifiés, les jeunes pères se trouvent souvent confrontés au chômage et n'ont pas le soutien (financier et affectif) ni les ressources pour postuler à un emploi (accès à internet, moyen de transports, etc.).

Les jeunes pères peuvent être divisés en trois groupes en termes d'éducation et d'emploi : ceux qui ont un emploi stable ou qui suivent des études ou une formation ; ceux qui ont un travail occasionnel ou à temps partiel ; et ceux qui sont au chômage et qui semblent éloignés du marché du travail, ce dernier groupe étant « le plus difficile à mobiliser car ils ont souvent des problèmes complexes [...] »³². S'ils ont un enfant avant dix-sept ans, ils risquent de rester dans une situation d'insécurité, notamment dans des emplois mal payés ou comme bénéficiaires d'allocations sociales³³, ce qui entraîne une instabilité économique dont découlent des problèmes de logement.

Les études sur la paternité précoce soulignent la difficulté à recruter des participants, et la fréquente nécessité de l'intervention de professionnels pour faciliter le contact. Lambert et Wiebel estiment que « la mise en place d'une relation d'approbation avec des personnes de haut rang est susceptible de faciliter les rapports avec tous les membres du groupe [difficiles à joindre]³⁴. » Pour mon étude, le recrutement des participants s'est fait via des *gatekeepers* (traduit « médiateur »), c'est à dire des professionnels venant en soutien aux jeunes pères ou parents (*young fathers' workers* ou *young parents' workers*). Les participants de l'étude représentent donc un sous-groupe de jeunes pères en relation avec des institutions de soutien, et passer par ces travailleurs a contribué à mon image de fiabilité et de bonne volonté à leurs yeux, les rassurant et les encourageant à participer à l'enquête. Cette méthode de recrutement soulève toutefois deux questions éthiques, abordées dans ma thèse : d'une part le sentiment d'obligation de la part des jeunes pères à participer – la demande provenant d'une personne qu'ils respectent et admirent (le professionnel) – et d'autre part, l'impact de la présence du professionnel ou d'autres personnes (comme la mère de l'enfant) lors des entretiens. Les médiateurs furent donc l'élément central pour accéder aux lieux fréquentés par les sujets de la recherche³⁵. Il convient toutefois de signaler que les rapports de pouvoir (*power relations*) entre

²⁵ Bren Neale et Laura Davies, « Hard to Reach ? Rethinking Support for Young Fathers », Rapport de Recherche, Leeds, 2015.

²⁶ Wendy Sigle-Rushton, « Young Fatherhood and Subsequent Disadvantage in the United Kingdom », *Journal of Marriage and Family*, 67/3, 2005, p. 735–53.

²⁷ Bren Neale et Laura Davies, « Becoming a Young Breadwinner? The Education, Employment and Training Trajectories of Young Fathers ». *Social Policy and Society* 15/1, 2015, p. 96.

²⁸ The Fatherhood Institute, « Different Sorts of Dads », Royaume-Uni : The Fatherhood Institute, 2011.

²⁹ Sarah Whiteway, « A Narrative Exploration of the Educational Experiences and Aspirations of Teenage Fathers », thèse de doctorat, University College London, 2016 ; Gerard Lemos, « *Freedom's Consequences: Reducing Teenage Pregnancies and Their Negative Effects in the UK* », Londres : Lamos & Crane, 2009.

³⁰ Sarah Whiteway, *op. cit.*

³¹ Neale et Davies, *op. cit.* p. 3.

³² Ben Wilkes, « *Young Fathers Project: Year 3 Report to Esmée Fairbairn* », Rapport, Cambridge, 2015, p. 16-17.

³³ Neale et Davies, *op. cit.*

³⁴ Lambert et Wiebel, *op. cit.* p. 9.

³⁵ Carla Leigh Reeves, « A difficult negotiation: fieldwork relations with gate-keepers ». *Qualitative Research*, 10/3 (2010), p. 315-331.

les médiateurs et les participants peuvent exercer une influence sur la participation de ces derniers à l'étude³⁶. En effet, un médiateur peut estimer que la participation à l'étude n'intéresserait pas un potentiel participant et ainsi refuser de lui en parler. Ceci a été le cas pour deux organisations sollicitées en 2017 et 2019.

Ces relations de pouvoir sont présentes dans une majorité d'institutions dites « régulées et concertées³⁷ » et s'infiltrèrent jusqu'aux services proposés par ces institutions. Les activités menées par les travailleurs sociaux sont gérées ou supervisées par des directeur.ice.s qui ont un certain nombre de personnes à leur charge, ce qui signifie qu'ils peuvent avoir un pouvoir et une influence sur ces dernières³⁸. Cependant, comme nous le verrons dans cet article, les participants semblent ne pas avoir été forcés à participer ni pour des raisons économiques ni par le travailleur social, celui-ci s'étant simplement porté garant quant à l'utilité de cette recherche.

Bien qu'il soit préférable d'être seul avec les participants pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'influence ou d'ingérence³⁹, 33% des entretiens se sont déroulés en présence d'un tiers. Il existe encore très peu d'études sur le phénomène de l'influence de la présence d'un tiers⁴⁰, mais je me suis appuyée sur les résultats de quatre d'entre elles menées par Smith, Cantillon et Newman, Boeije, puis Zipp et Toth afin d'analyser le degré de biais dans ces entretiens⁴¹. Une sous-partie de sept pages est consacrée à cette analyse dans ma thèse et, afin de rendre l'étude aussi transparente que possible, chaque fois qu'un entretien en présence d'une tierce partie était utilisé dans le manuscrit, une note de bas de page l'indiquait. J'ai également décidé de me présenter à ces jeunes hommes avant chaque entretien afin d'instaurer un climat de confiance.

Le profil de l'enquêtrice : entre « insider » et « outsider »

Le statut d'enquêtrice inscrite en doctorat en France m'a conféré une position d'autorité aux yeux des jeunes pères et a pu leur donner l'impression que je suis une étrangère (*outsider*) (Kaler et Beres, 2010). Pour gagner leur confiance, j'ai donc pris le parti de leur dévoiler les jalons communs de nos parcours de vie respectifs, en employant la technique dite de *self-disclosure*. Cette approche constitue un moyen efficace de tisser des liens, d'établir un climat de confiance avec les personnes vulnérables⁴², et de leur faire comprendre que l'entretien n'est pas fondé sur un rapport hiérarchique. La perception d'un rapport d'autorité ferait courir le risque d'instaurer un climat de tension, de conduire à un renfermement du participant, et donc de nuire à la qualité de l'entretien⁴³. Pour créer un espace ouvert et sans jugement, j'ai décidé de révéler un certain nombre d'informations à mon sujet avant le début de tout entretien, par exemple le fait que je suis britannique et née de jeunes parents, ce qui implique une compréhension intime du sujet d'étude⁴⁴. L'objectif visé était de différencier l'enquêtrice des personnes à qui les jeunes

³⁶ Michel Foucault, « The Subject and Power ». *Critical Inquiry*, 8/4, 1982, p. 777-795.

³⁷ *Ibid.* p. 787.

³⁸ Department of Health and Social Care, « The Health and Care System Explained », Rapport, Londres, 2013.

³⁹ John F. Zipp et Joann Toth, « She said, he said, they said. The impact of spousal presence in survey research ». *Public Opinion Quarterly*, 66, 2002, p. 184.

⁴⁰ Sara Cantillon et Carol Newman, « Bias in Interview Data Created by Presence of a Third-Party: Methodological issues in a study of Intra-Household Deprivation ». *Radical Statistics*, 90, 2005, p. 33-44.

⁴¹ Tom W Smith. « The Impact of the Presence of Others on a Respondent's Answers to Questions ». *International Journal of Public Opinion Research*, 9/1, 1997, p. 33-47. ; Cantillon, et Newman, *op. cit.*; Hennie R Boeije, « And Then There Were Three: Self-Presentational Styles and the Presence of the Partner as a Third Person in the Interview ». *Field Methods*, 16/1, 2004, p. 3 et 6 ; Zipp et Toth, *op. cit.*

⁴² Tim Rapley, « Interviews », *Qualitative Research Practice*, dir. Clive Seale, Giampietro Gobo, Jaber Gubrium et David Silverman, Londres, Sage Publications, 2004, p. 25-26

⁴³ Pranee Liamputtong, *Researching the vulnerable: a guide to sensitive research methods*, Londres, Sage Publications, 2009, p. 72.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 74. ; David Silverman, *Interpreting Qualitative Data*, Los Angeles, Sage Publications, 2014, p. 24.

pères ont parlé dans le passé et qui les ont généralement négligés, jugés ou stigmatisés⁴⁵, que ce soient les institutions⁴⁶, leurs pairs⁴⁷ ou le grand public en général⁴⁸. Comme nous le verrons plus loin, j'estime que la rétribution des jeunes pères est un autre moyen de remédier à la hiérarchisation dans la recherche, bien qu'elle présente d'autres limites.

Les relations de pouvoir dans la recherche

Issue des classes populaires et seule dans ma famille à avoir obtenu le baccalauréat, j'ai rapidement mesuré la hiérarchisation et les relations de pouvoir dans le monde académique lorsque je me suis inscrite en doctorat. C'est la raison pour laquelle j'ai cherché à atténuer autant que possible ce rapport de "domination" de l'enquêtrice sur les enquêtés dès le début de ma recherche. Mon but était de mettre sur un pied d'égalité leur vécu et mon capital de connaissances afin que chaque enquêté me considère comme une égale. Le choix d'une étude qualitative n'était donc pas anodin car, comme l'expliquent Henwood et Pidgeon, dans ce type d'étude le/a chercheur.euse est plus impliqué.e dans le processus et voit alors les participant.es « en tant que personnes plutôt qu'en tant qu'objets de recherche⁴⁹ ».

Mon objectif était de faire de la recherche *pour* les jeunes pères plutôt que de la recherche *sur* les jeunes pères⁵⁰, et il est fort probable que ce désir de faire *pour* plutôt que *sur* ait été influencé par mon lien étroit avec la parentalité précoce, puisque j'ai été témoin direct du manque de visibilité de cette population et de sa stigmatisation. Ce lien intime avec mon sujet de recherche est aussi la raison pour laquelle je fais partie des chercheur.euse.s qui estiment que la recherche est rarement neutre. En effet, chaque chercheur.euse démarre une recherche avec « des présupposés personnels tels qu'ils sont ancrés dans des contextes historiques, culturels et sociaux particuliers⁵¹ ». De plus, dans toute étude, c'est le/a chercheur.euse qui établit une hypothèse qui va influencer le déroulement de la recherche. Si l'on ajoute à ceci mon lien étroit avec mon sujet de recherche, il est impossible de qualifier ma démarche et mes résultats comme « objectifs ». J'estime que mon origine socio-économique et mon sentiment d'*outsider* dans le monde académique ont fait de moi une chercheuse consciente du rapport de pouvoir lié à la connaissance ainsi que de la façon dont ce pouvoir est utilisé par les dominants pour maintenir la hiérarchie⁵². Afin d'éviter de reproduire ces rapports de pouvoir, je voulais donc essayer d'atténuer ce sentiment lors de mon enquête de terrain, notamment car la population étudiée est considérée comme vulnérable. Le terrain a eu lieu il y a plus de six ans, et avec le recul j'estime aujourd'hui avoir été influencée par la méthode de la recherche-action et plus précisément la recherche-action participative qui « cherche à comprendre et améliorer le monde par le changement ⁵³ ». Cette approche tend à « prioriser l'expertise des personnes confrontées à un problème social⁵⁴ » et n'a pas pour but de « créer du savoir comme fin en soi⁵⁵ ». Un des éléments clés de la méthode est de se concentrer sur les relations de pouvoir dans la recherche et notamment

⁴⁵ Neale et Davies, *op. cit.* 2015, p. 2-3 ; Mark Osborn, « Being there: young men's experience and perception of fatherhood », thèse de doctorat, Université Anglia Ruskin, 2007, p. 15.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 166.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 167.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 165 et 265.

⁴⁹ Karen Henwood et Nick Pidgeon, *op. cit.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Fran Baum, Colin MacDougall et Danielle Smith, « Participatory action research ». *Journal of Epidemiol Community Health*, 60, 2006, p. 854-857.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Flora Cornish, Nancy Breton, Ulises Moreno-Tabarez, Jenna Delgado, Mohi Rua, Ama de-Graft Aikins, et Darrin Hodgetts, « Participatory action research ». *Nature Reviews Methods Primers*, 3/34, 2023.

⁵⁵ « create knowledge for knowledge's sake ». *Ibid.*

de « préconiser un partage délibéré du pouvoir entre le/a chercheur.euse et la personne étudiée⁵⁶ » en privilégiant la valeur de l'expérience vécue (*lived experience*) de l'enquêté.e.⁵⁷.

⁵⁶ Fran Baum et al., *op. cit.*

⁵⁷ *Ibid.*, p. 856 ; Cornish et al., *op. cit.*

La rétribution dans l'étude qualitative

La réticence à la rétribution

En France, contrairement aux pays anglophones, la pratique de la rétribution dans la recherche reste controversée. Bien que peu courante, elle est autorisée pour couvrir les frais des participants selon la loi n° 2011-803. Cependant, ces règles ne s'appliquent qu'à la bioéthique, car il n'existe pas de directives pour la recherche en sciences sociales⁵⁸, raison pour laquelle je la pensais interdite. Il n'existe pas d'exemples concrets publiés de doctorant.e.s en études anglophones ayant eu recours à la rétribution de participant.e.s d'étude. Peu de lois encadrent cette pratique de rétribution, un manque de directives qui peut mener à un vide déontologique alors que les chercheur.euses sont censé.e.s agir de manière éthique⁵⁹. La pratique de rétribution est de ce fait perçue par certain.e.s chercheur.euse.s comme problématique sur les plans de l'éthique et du consentement, car un grand nombre d'études concernent des populations vulnérables⁶⁰, c'est-à-dire des participant.e.s issu.e.s des classes populaires, au passé criminel⁶¹, toxicomanes⁶², ou plus généralement les populations à risque⁶³. Les critiques de cette pratique semblent à cet égard s'inquiéter principalement de ce que les participant.e.s vont faire avec leur rétribution une fois l'enquête terminée⁶⁴. De fait, leur situation économique et/ou leur addiction les contraignent parfois à participer à des études auxquelles ils n'auraient pas participé sans rétribution⁶⁵.

Ma préoccupation première était donc d'ordre éthique, puisque je craignais qu'inciter des jeunes père.s vulnérables à participer à l'étude par manque d'argent pourrait compromettre leur consentement. Selon certain.e.s, la rétribution pourrait invalider ce dernier en induisant une forme de coercition⁶⁶ et en limitant la prise en compte des risques par les participants⁶⁷. D'autres pensent qu'elle sape leur agentivité malgré leurs difficultés⁶⁸ ou encore que la somme proposée peut forcer la participation d'un.e participant.e n'ayant pas le même but que les chercheur.euse.s : trouver des réponses à une problématique⁶⁹. Il y aurait donc un risque d'effacement de l'aspect volontaire de la participation, qui constituerait alors une forme de « coercition en tant que sujétion », c'est-à-dire : « [...] une manière dont les intérêts d'une personne peuvent être partiellement mis de côté, une forme de non-liberté par laquelle une personne est soumise à la volonté étrangère d'une autre personne⁷⁰ ».

Ce type de coercition peut se manifester sous trois formes : (1) une action forcée ; (2) une condition interpersonnelle ; (3) l'absence d'accord de volonté. En d'autres termes, dans le cas de cette étude, le jeune

⁵⁸ Au début de mon doctorat à l'Université de Tours, un comité éthique était mis en place uniquement pour les filières de biologie et médecine. Puis, un comité éthique a été créé avec l'Université de Poitiers, qui semble couvrir toutes les filières.

⁵⁹ Emily A Largent, Ezekiel J Emanuel et Holly Fernandez Lynch, « Filthy lucre or fitting offer? Understanding worries about payments to research participants », *The American Journal of Bioethics* 19/9, 2019, p. 1-4.

⁶⁰ Sonia Thompson, « Paying research respondents and informants », *Social Research Update*, 14, 1996.

⁶¹ Roberto Abadie, Brandon Brown et Celia B Fisher, « "Money Helps": People who inject drugs and their perceptions of financial compensation and its ethical implications », *Ethics Behav.* 29/, 2019, p. 607-620.

⁶² Lara Descartes, Marysol Asencio et Thomas Blank, « Paying project participants: Dilemmas in research with poor, marginalized populations », *Advances in Social Work* 12, 2011, p. 218-225.

⁶³ Josephine Ensign, et Seth Ammerman, « Ethical issues in research with homeless youths », *Journal of Advanced Nursing*, 62/3, 2008, p. 365-372.

⁶⁴ Descartes, Asencio et Blank, *op. cit.*

⁶⁵ Joseph Millum, et Michael Garnett, « How payment for research participation can be coercive », *The American Journal of Bioethics*, 19/9, 2019, p. 21-31.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Luke Gelinas, Emily A Largent, I Glenn Cohen, Susan Kornetsy, Barbara E Bierer, et Holly Fernandez Lynch, « A framework for ethical payment to research participants », *The New England Journal of Medicine* 378 (2018), p. 766-771.

⁶⁸ Warnock, Taylor et Horton, *op. cit.*

⁶⁹ Largent, Emanuel et Fernandez Lynch, *op. cit.*

⁷⁰ Millum et Garnett, *op. cit.* p. 21.

père n'aurait pas d'autre choix car il aurait besoin d'argent à ce moment-là, ou je ferais comprendre aux jeunes pères qu'il s'agirait de la seule solution pour réduire la difficulté de leur situation économique, ou encore, quand les deux personnes ne seraient pas motivées par les mêmes raisons, c'est-à-dire « des considérations scientifiques » versus « des considérations financières »⁷¹.

Une étape essentielle de la démarche a donc été de me renseigner sur la pratique de la rétribution, afin de prendre la meilleure décision pour l'enquêtrice et les enquêtés tout en respectant les avis divergents. Tout d'abord, une recherche a été effectuée au sein de la réglementation du *Economic and Social Research Council*, agence publique de financement des recherches économiques et sociales au Royaume-Uni, dans le but de comprendre l'encadrement de la rétribution dans le pays cible. Tout comme les universités⁷², l'agence publique reconnaît l'usage de la rétribution dans la recherche non sans prendre en compte le risque de coercition et les conséquences néfastes que cette méthode peut avoir sur les participant.e.s (par exemple, la perte des allocations). Par conséquent, les institutions anglophones reconnaissent la rétribution comme pratique, mais sont vigilantes quant à l'éthique de la démarche⁷³. C'est pourquoi même si elle est courante, il s'agit d'une pratique qui constitue rarement le premier réflexe des chercheur.euse.s lors de la mise en place d'une étude de terrain⁷⁴. Forte de ces mises en garde, j'ai lancé l'enquête en novembre 2016 d'abord sans rétribution, puis en février 2017 avec l'ajout d'une rétribution de 10 £.

Les échecs de recrutement de l'étude et l'introduction de la rétribution

En novembre 2016, j'ai identifié des lieux susceptibles d'être fréquentés par des individus étant devenus pères avant leur 26^{ème} anniversaire, comme des centres d'accueil pour enfants (*children's centres*) *Sure Start*, depuis 1999, où des services de soutien pour jeunes parents sont organisés. Dans ces centres, un programme appelé *Sure Start Plus* a été instauré dans le but d'offrir un « soutien intensif⁷⁵ » aux jeunes femmes enceintes. Au cœur de ce programme était la création d'un poste spécifique, celui de conseiller qui travaillerait en tête-à-tête avec le jeune parent. Ce poste peut avoir plusieurs noms selon la population visée comme par exemple *young mothers' worker*, *young fathers' worker*, ou *young parents' worker*. C'est ce professionnel qui a permis à de nombreux jeunes parents de se sentir écoutés, soutenus et aidés et qui pouvait faciliter la rencontre entre chercheur.euses et jeunes parents.

Des recherches sur Google m'ont permis d'identifier dix-neuf tierces personnes (ou institutions) contactées entre le 14 novembre 2016 et le premier entretien en février 2017 : des centres pour enfants (cinq), des services publics de lutte contre la grossesse précoce (deux), des associations travaillant avec des jeunes, des hommes, des jeunes pères et/ou des jeunes parents (onze) ou encore la directrice du *Teenage Pregnancy Knowledge Exchange* à l'université de Bedfordshire. Je me suis rendue sur place pour pouvoir présenter l'enquête à sept des dix-neuf tierces personnes, mais j'ai parfois été confrontée à des refus, ou bien les personnes contactées n'ont pas donné suite. En novembre 2019, la responsable d'un des premiers centres du sud de l'Angleterre contacté m'a expliqué son refus par courriel électronique le 14 novembre 2016 : « Il s'agit d'un groupe vulnérable et j'ai bien peur que nous ne puissions pas accorder des entretiens et soutenir vos recherches ». Même s'il est compréhensible que la protection de ces jeunes hommes soit leur objectif principal, il est aussi possible d'imaginer que l'institution ne souhaite pas laisser entrer de tierce personne car ils craignent peut-être que les jeunes pères émettent des critiques sur leur institution ou

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Quelques exemples : University of Leeds, *op. cit.* ; CUREC, *op. cit.* ; London School of Economics, 2022. Payments and benefits to research participants, Rapport de comité éthique, Londres, 2022 ; University of Exeter, Volunteer Payments ; University of York, Policy on the Payment of Individuals for Involvement with and Contribution to Research ; University of Bath, Incentive payments to research volunteers.

⁷³ Ensign et Ammerman, *op. cit.*

⁷⁴ Sonia Thompson, *op. cit.*

⁷⁵ Alison Hadley, *Teenage Pregnancy and Young Parenthood: Effective Policy and Practice*, New York, Routledge, 2018, p. 121.

son personnel. Le centre a agi comme médiateur pour les jeunes pères qui auraient pu vouloir participer à l'étude, et j'ai pu faire l'expérience de ce que Alderson décrit quand elle explique que l'accès aux sources est l'étape la plus difficile⁷⁶.

Entre novembre 2016 et février 2017, je me suis rendue sur place dans trois villes en Angleterre et j'ai passé des journées à chercher des lieux de rencontre de jeunes pères — particulièrement des centres d'accueil pour enfants et/ou jeunes. Les responsables ont demandé à recevoir des informations par courriel, ce qui laissait supposer leur intérêt pour l'étude et les résultats, mais peut-être un manque de temps pour organiser une mise en contact avec les jeunes pères. Il faut en effet rappeler que depuis 2010 le gouvernement alors conservateur du Royaume-Uni a mis en place un plan d'austérité qui entraîne des coupes budgétaires dans les services publics, notamment ces centres qui ont subi des pertes de budget de 70 pourcents en 10 ans et la fermeture de centres⁷⁷. Ainsi, les services qui existent encore sont souvent en sous-effectif et fonctionnent avec très peu de moyen, ce qui a réduit le terrain de recherche et rendu encore plus difficile le recrutement. N'ayant pas toujours eu de retour à nos courriels, il est impossible de connaître la raison exacte de la non-participation à l'étude.

Le 24 novembre 2016, j'ai assisté à un festival intitulé « *Being a Man* » à Londres. Plusieurs associations travaillant avec des jeunes hommes étaient présentes, dont l'association *Future Men* (ancien *Working with Men*). J'ai échangé avec le responsable Owen Thomas sur la possibilité de me mettre en contact avec des jeunes hommes devenus pères avant vingt-cinq ans. Il a indiqué qu'il fallait « mettre en place une rétribution attrayante » pour les jeunes pères qui participeraient à l'étude, car certains jeunes hommes souffrent de la « fatigue du répondant »⁷⁸. Sans cela, il ne pourrait pas m'aider dans le recrutement. Le raisonnement de M. Thomas fait écho à l'utilité d'une rétribution évoquée par Neale *et al* dans leur étude qualitative longitudinale *Following Young Fathers*, menée entre 2010 et 2015, avec un total de trente-cinq participants⁷⁹. Le rapport de l'étude a été utilisé pour établir ma méthodologie de l'enquête de terrain en octobre 2016. Les chercheuses indiquent que :

Le recrutement pour l'ensemble de l'étude et la rétention de l'échantillon ont sans aucun doute été favorisés par les récompenses offertes. [...] Il ne s'agissait pas d'un paiement dans un sens coercitif ou contractuel, mais notre logique [...] était de reconnaître comme il se doit les jeunes hommes pour leur manque de ressources, le temps considérable qu'ils ont consacré à l'étude et leur volonté de venir à l'université pour participer et pour partager leurs histoires de vie et leurs expériences avec l'équipe de recherche⁸⁰.

Le rapport de Neale *et al.* et la méthodologie d'autres études sur la paternité précoce au Royaume-Uni m'ont permis de mieux appréhender la façon de rétribuer les participant.e.s. Lors de l'enquête de terrain, une rencontre avec un jeune père avait lieu seulement après la rencontre avec le médiateur. Ainsi, la récompense était en partie là pour montrer patte blanche et motiver les professionnels à parler de l'étude. En tant que doctorante contractuelle en France, il m'était impossible d'acheter des bons d'achat de 50 £, comme dans l'étude de Neale *et al.* Avec un échantillon de cinquante participants, cela aurait nécessité 2 500 £, un montant trop élevé pour mon budget⁸¹. En février 2017, après trois mois de refus et d'absence de réponses de quatorze associations et contacts, la décision a été prise d'offrir une rétribution monétaire en forme de récompense. La fiche d'information pour les participants a été mise à jour pour inclure cette

⁷⁶ Priscilla Alderson. « Ethics », *Doing Research with Children and Young People* dir. Sandy Fraser, Vicky Lewis, Sharon Ding, Mary Kellett et Chris Robinson, Londres, Sage Publications, 2004, p. 105.

⁷⁷ Department for Education, « Number of children's centres, 2003 to 2019 », Rapport, Londres, 2019 ; Sally Weale, « Youth services suffer 70% funding cut in less than a decade », *The Guardian*, 2020.

⁷⁸ Daniel Hammett et Deborah Sporton, « Paying for interviews? Negotiating ethics, power and expectation », *Area* 44/4, 2012, p. 496-502.

⁷⁹ Neale, Lau Clayton, Davies et Ladlow, *op. cit.*

⁸⁰ *Ibid.*, p. 21.

⁸¹ Finalement, cette étude doctorale fut composée d'un échantillon de 44 jeunes pères. Si je m'étais inspirée plus strictement de l'étude de l'University of Leeds, il aurait fallu tout de même consacrer 2 200 £ pour l'achat de bons en amont du début des entretiens.

information : « *Reward: The participant will receive ten pounds for their participation in the interview, to cover any costs.* »⁸².

Dans le cadre de cette étude, une récompense se définit comme un don monétaire effectué en reconnaissance d'un service mais qui n'a pas d'obligation légale – contrairement à un salaire – et qui est un acte volontaire de la part de la chercheuse pour faire valoir la participation de l'enquêté. Dans la fiche d'information, la « couverture de frais éventuels » s'apparente davantage à une indemnisation qu'à une récompense. Avant d'intégrer la rétribution, j'ai recherché des directives officielles pour garantir une démarche éthique. La décision de rémunérer les participants reposait sur la « Ligne directrice 13 : Remboursements et rétribution des participants à la recherche » des International Ethical Guidelines, qui recommande de « rembours[er] les dépenses encourues⁸³ ». Dans cette optique, les participants ont reçu dix livres sterling en espèces pour couvrir les frais éventuels. Le mot « frais » a été utilisé pour garantir que la rétribution soit conforme aux attentes éthiques et légales.

Quelques contraintes ont aussi influencé les décisions lors de la mise en place d'une récompense : le montant de 10 £ a été choisi à la hauteur du Smic horaire⁸⁴ car le temps consacré à l'interview méritait d'être rémunéré comme tout autre type de travail. Ensuite, il me fallait un moyen de rétribution pratique sur le plan organisationnel. L'enquête de terrain étant très chronophage, surtout avec une telle population qui demande un grand nombre de déplacements afin d'obtenir des entretiens, il était nécessaire de simplifier le processus de rétribution. Retirer 10 £ avant chaque entretien, auprès d'un distributeur proche du lieu de rencontre, était plus aisé qu'acheter des bons d'achat, surtout dans le cas de participants jeunes et précaires qui n'avaient peut-être pas encore le permis de conduire ou une voiture pour pouvoir se déplacer dans les boutiques qui auraient été incluses dans un bon d'achat. De plus, il était impossible de savoir où allaient avoir lieu les entretiens de l'étude, raison pour laquelle la rétribution monétaire semblait constituer le meilleur choix. Certains.e.s chercheur.euse.s s'inquiètent de l'utilisation d'une rétribution monétaire par des populations précaires, et bien que leurs inquiétudes morales soient compréhensibles, j'estime comme Descartes *et al.*⁸⁵ que les participants ont le droit d'utiliser une rétribution comme ils le souhaitent, sans compter qu'à nos yeux les bons d'achat limitent les possibilités d'achat de produits considérés comme « mauvais » tels que l'alcool, les cigarettes ou encore la drogue, notamment quand il s'agit de participants des populations précarisées. Le but était que ces jeunes pères puissent utiliser l'argent pour acheter de l'essence, des titres de transport, de la nourriture ou encore des fournitures pour bébés/enfants⁸⁶, mais s'ils utilisaient l'argent pour autre chose, cela relevait de leur libre arbitre. Je vais désormais aborder les conséquences de l'ajout de la rétribution au cours du terrain.

Reconnaître l'expertise des enquêté.e.s

En premier lieu, une récompense a été introduite en février 2017 pour rendre l'étude plus attractive, mais les résultats à la fin de cette année ont montré que cela n'avait pas été concluant. Bien que la récompense ait facilité certains entretiens, elle n'a pas suffi à motiver tous les médiateurs à m'aider : sur trente-et-une organisations contactées entre 2017 et 2019, quinze n'ont pas répondu, dont treize la première année de l'introduction de la récompense. Cela remet en question l'efficacité d'une récompense peu élevée pour motiver les tierces personnes à partager l'étude. La méthode de recrutement impliquait de contacter en premier lieu des personnes travaillant avec des jeunes pères ou parents en personne, par téléphone ou

⁸² Extrait de la fiche d'information pour les participants, « Les jeunes pères anglais et gallois laissés pour compte : Le parent oublié », thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2023.

⁸³ Conseil des organisations internationales des sciences médicales (CIOMS), « Lignes directrices internationales d'éthique pour la recherche en matière de santé impliquant des participants humains », Genève, 2016.

⁸⁴ Entre 2017 et 2019, le Smic horaire au Royaume-Uni était en moyenne de 7,6 £. J'ai décidé d'arrondir cette somme à 10 £ car elle était plus facile à obtenir dans des distributeurs de billets. Finalement, sur les trois années d'enquête, j'ai dépensé environ 400 £ pour la rétribution des participants.

⁸⁵ Descartes *et al. op. cit.*

⁸⁶ Amy Kaler et Melanie Beres, *Essentials of Field Relationships*, Walnut Creek, CA, 2010.

par courriel, et de leur envoyer une fiche d'information mentionnant la récompense en deuxième page, ainsi qu'une fiche de consentement. Les travailleurs revenaient vers moi s'ils pouvaient ou voulaient me mettre en contact avec des participants. L'indemnisation n'était pas mise en avant, et peut-être aurait-il fallu le faire pour attirer plus rapidement un plus grand nombre de participants, car j'ai mis trois ans pour recueillir les témoignages de quarante-quatre jeunes pères, malgré de nombreux déplacements au Royaume-Uni.

Malgré la faible attractivité de cette récompense, elle fut maintenue tout au long de l'étude. Elle a aidé à convaincre certain.e.s médiateurs de présenter l'étude aux jeunes pères. De ce fait, la récompense semble être un moyen de reconnaissance à deux niveaux. Premièrement, la participation des jeunes pères est valide et cruciale pour l'avancement de la recherche sur la paternité précoce, et plus généralement la parentalité précoce. Répétons qu'il existe encore peu d'études les concernant, et l'intérêt pour ce groupe est, pour l'heure, limité. Par conséquent, il était essentiel de souligner officiellement le caractère positif de leur participation à la recherche, notamment par l'octroi d'une contrepartie. Cette démarche est comparable à la rémunération du travail, où un salaire est versé en reconnaissance de la nécessité de la main-d'œuvre⁸⁷ car leur temps est de l'argent⁸⁸. Elle permet la reconnaissance de leur participation à la recherche, qui est aussi significative qu'un emploi, par une forme concrète de gratitude en plus des remerciements traditionnels. Avec la rétribution, on reconnaît le savoir du participant.e et on réduit les rapports de pouvoir entre chercheur.euse.s et participant.e.s – surtout les participant.e.s issus des classes populaires – afin de changer la nature de la relation en introduisant un contre-don. Elle peut donc être « un moyen de reconnaître et de commencer à égaliser ces relations de pouvoir⁸⁹ » évoquées dans la partie 'les relations de pouvoir dans la recherche' plus haut.

Deuxièmement, ces jeunes hommes manifestent une méfiance envers les institutions, et j'étais associée à une institution qui leur est généralement étrangère (seulement trois des participants ont fréquenté l'université). Les jeunes pères se méfient des personnes investies d'un certain pouvoir ou qui semblent être en dehors de leur cercle social et sont réticents à leur partager des informations. La rétribution des participant.e.s, comme preuve matérielle du rôle important qu'ils jouent dans l'enquête, remédie en partie à une hiérarchie, ressentie ou réelle⁹⁰. Un grand nombre de participants ont témoigné d'un sentiment d'infériorité et surtout d'insignifiance aux yeux des professionnels dans le social et de la santé. Il était essentiel de témoigner ma reconnaissance envers ces jeunes hommes qui ont accepté de parler de sujets sensibles et de partager des informations qui étaient au cœur de l'analyse. Sans eux, il n'aurait pas été possible de tirer les conclusions présentes dans la thèse.

Il était donc impératif de rétablir un équilibre des rapports. Cet argument se rapproche de celui d'autres chercheur.euse.s qui indiquent qu'il est important de reconnaître la valeur de l'expérience des participants d'études dans les sciences sociales, c'est-à-dire de les rémunérer en échange de leurs connaissances⁹¹.

Rétribution et consentement

Quarante-quatre jeunes pères ont été recrutés, principalement issus des classes populaires, et des entretiens semi-directifs ont été menés avec eux. Avant chaque entretien, il fallait s'assurer qu'ils comprennent l'étude et qu'ils donnent leur consentement. Ils commençaient par lire une fiche d'information, comprenant les points clés et l'indemnisation de 10 £, puis signaient une feuille de consentement. La fiche était aussi envoyée à l'avance aux travailleurs pour jeunes pères, qui en parlaient avec eux, même si j'ignorais l'importance accordée à la rétribution lors de ces discussions. À la fin de l'entretien, chaque participant recevait 10 £. Afin d'éviter de discréditer le consentement du participant, il

⁸⁷ Martin Wilkinson et Andrew Moore, « Inducement in research », *Bioethics* 11/5, 1997, p. 373-389.

⁸⁸ Sarah Marie Hall, « Personal, relational and intimate geographies of austerity: Ethical and empirical considerations », *Area* 49, 2017p. 303-310.

⁸⁹ Sonia Thompson, *op. cit.*

⁹⁰ Linda McDowell, « Working with young men », *Geographical Review* 91/1, 2001 p. 201-214.

⁹¹ Sonia Thompson, *op. cit.* ; Hammett et Sporton, *op. cit.* ; Largent *et al. op. cit.*

doit disposer de son plein libre arbitre et consentir à l'utilisation de ses données pour la recherche. Or, comme évoqué plus tôt, la rétribution est parfois perçue comme une pratique qui viendrait altérer ce consentement. Néanmoins, j'estime que la rétribution de 10 £ n'est pas de nature à altérer le libre arbitre des jeunes pères, ce montant correspond à une récompense et n'a pas pu constituer une incitation financière. Le danger réside bien plus dans la manipulation des participants, par exemple par le recours à la menace ou par l'exploitation de leurs faiblesses⁹². Ce danger a été écarté en informant dans le détail les jeunes pères sur le but de l'entretien, sur leur droit de retrait à tout moment et leur droit de refuser de répondre à toute question de leur choix. En insistant sur ces informations, j'ai cherché à éviter de donner trop d'importance à la rétribution⁹³. La conclusion est qu'au regard des informations présentées aux jeunes pères, la rétribution n'a probablement pas joué un rôle majeur dans leur consentement. Je savais que la rétribution pouvait motiver la participation mais pour m'assurer que les 10£ n'étaient pas leur seule et unique motivation, j'ai ajouté une question aux entretiens : « Pourquoi avez-vous accepté de me parler ? ». La principale raison évoquée était la volonté d'aider les autres :

C'est juste parce que comme ça les gens comprennent ce que c'est un jeune père et peuvent en tirer des leçons (Liam, 16 ans, jeune père en devenir⁹⁴).

Ça vous aide dans vos recherches. Pour en savoir un peu plus sur notre expérience et d'autres trucs (Owen, 23 ans, jeune père à 14 et 21 ans⁹⁵).

Les réponses montrent également qu'ils voulaient contribuer à la recherche et aider d'autres personnes à comprendre la paternité précoce et parler de leur vécu⁹⁶:

En vrai, pour aider quelqu'un d'autre à essayer de comprendre. Par exemple, si je peux partager mon expérience pour aider quelqu'un, je le ferai [...]. J'imagine que vous devez écrire une grosse dissert'. Donc, peu importe à qui vous donnez, ils [...] lisent ça [...] et ils peuvent le transmettre. Tout d'un coup, mon petit dialogue est passé à six personnes différentes et a probablement fait une petite différence, c'est pour ça je viens parler à des gens comme vous (Gareth, 20 ans, jeune père à 14 et 19 ans⁹⁷).

Parce que je trouvais que c'était une bonne façon de parler de quelque chose que beaucoup de papas ne voudraient pas faire, [...] je suis le trentième à faire une interview, donc c'est beaucoup d'opinions, alors, mélangez-les toutes ensemble et ouais, on trouvera une solution [...] (Sean, 23 ans, jeune père à 19 et 20 ans⁹⁸).

En effet, d'après Clark, il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les personnes participent à la recherche, notamment un intérêt pour le sujet, la curiosité, le plaisir, l'émancipation, un intérêt introspectif, etc.⁹⁹ Les retours des médiateurs indiquent que les participants étaient heureux d'avoir été écoutés sans interruption ni pression. La récompense n'a pas été mentionnée, ce qui suggère qu'elle n'a pas été un facteur déterminant bien que nous ne puissions exclure son effet motivant.

Conclusion

Trois défis ont été rencontrés au cours de cette étude : tout d'abord, le terrain en soi puisqu'il a fallu surmonter des obstacles significatifs pour accéder à la parole des jeunes pères. De plus, les institutions qui les encadraient m'ont parfois refusé l'accès, arguant que mes intentions n'étaient pas bénéfiques pour les enquêtés. La question de la rétribution a constitué une seconde difficulté particulièrement délicate car ma

⁹² Wilkinson et Moore, *op. cit.* p. 378-379.

⁹³ Sheffield Hallam University, « Incentives to Research Participants », Rapport de recherche, Sheffield, 2015. ; Economic Social Research Council, « *ESRC Framework for research ethics* », Rapport de comité, Londres, 2015, p. 30-31.

⁹⁴ Chloë Cottrell, *op. cit.*, 2023.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Mark Osborn, *op. cit.*

⁹⁷ Chloë Cottrell, *op. cit.*

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ Tom Clark, « *On 'being researched': why do people engage with qualitative research?* », *Qualitative Research* 10/4 (2010), p. 1-21.

thèse se situait à la jonction des traditions académiques française et britannique. En France, la rétribution monétaire est souvent considérée comme non éthique et susceptible de biaiser les réponses, surtout lorsque les participants sont en situation de précarité. Cette perception contrastait avec les pratiques plus courantes dans les pays anglophones, notamment pour les études sur la paternité précoce. Il a donc fallu justifier de l'utilisation de la rétribution, que j'ai finalement adoptée pour deux raisons principales : premièrement, afin d'obtenir le consentement des médiateurs et de les convaincre de me donner accès aux jeunes pères en démontrant mes bonnes intentions et mon respect envers les enquêtés. Cela a permis de montrer que je ne cherchais pas à me substituer au travail des institutions mais bien à donner une voix aux jeunes pères. Deuxièmement, la rétribution symbolisait ma reconnaissance de la valeur de la parole de ces derniers et de leur contribution à l'étude. J'ai toutefois veillé à ce que cette pratique n'influence pas leur consentement de manière coercitive, mais qu'elle soit plutôt perçue comme une appréciation et prise en compte de leur participation. Cette approche m'a donc aidée à m'adapter à ces défis tout en maintenant des standards éthiques élevés : j'ai cherché à équilibrer le respect pour les participants et la rigueur méthodologique, en valorisant les expériences authentiques des jeunes pères et en reconnaissant leur contribution essentielle à ma recherche.

Cet article met donc en évidence différents points de vue et arguments concernant la pratique de la rétribution des enquêtés dans le domaine de la recherche, une question complexe qui soulève des enjeux éthiques importants. L'étude contribue ainsi à la réflexion sur le rôle de la rétribution dans la recherche qualitative en sciences sociales, en mettant en avant l'importance de considérer celle-ci comme une indemnisation ou une récompense plutôt que comme une incitation à proprement parler, tout en soulignant la nécessité d'une approche éthique et transparente pour préserver l'intégrité de la recherche et le respect des participant.e.s.

Références

- ABADIE Roberto, Brandon Brown, Celia B Fisher, « "Money Helps": People who inject drugs and their perceptions of financial compensation and its ethical implications », *Ethics Behav.* 29/8, 2019, p. 607-620.
- ALDERSON Priscilla. « Ethics », *Doing Research with Children and Young People* dir. Sandy Fraser, Vicky Lewis, Sharon Ding, Mary Kellett et Chris Robinson, Londres : Sage Publications, p. 97-112.
- AVENTIN Aine et Maria Lohan, « 'I'm All Right, Jack' », *Every Child Journal* 3/5, 2013, p. 38-43.
- BAUM Fran, Colin MacDougall et Danielle Smith, « Participatory action research », *Journal of Epidemiol Community Health*, 60, 2006, p. 854-857.
- BOEIJE Hennie R, « And Then There Were Three: Self-Presentational Styles and the Presence of the Partner as a Third Person in the Interview », *Field Methods*, 16/1, 2004, p. 3-22
- BROWN Sally, « Young men, sexual health and responsibility for contraception: A qualitative pilot study », *Journal of Family Planning and Reproductive Health Care*, 38/1, 2012, p. 44-47.
- CANTILLON Sara et Carol Newman, « Bias in Interview Data Created by Presence of a Third-Party: Methodological issues in a study of Intra-Household Deprivation », *Radical Statistics*, 90, 2005, p. 33-44.
- CASTEL Robert « Les pièges de l'exclusion ». *Lien social et Politiques*, 34, 1995, p. 13-21.
- CHEFF Rebecca, *Compensating research participants: A survey of current practices in Toronto*, Rapport de recherche, Toronto, 2018.
- CLARK Tom, « On 'being researched': why do people engage with qualitative research? », *Qualitative Research* 10/4, 2010, p. 1-21.
- CLAYTON Carmen, Kerry Fletcher, et Gillian Elvidge, « Accessing and experiencing higher education: young fathers in the UK », *Research in Post-Compulsory Education*, 29/3, 2024, p. 381-407.

- Conseil des organisations internationales des sciences médicales (CIOMS), « Lignes directrices internationales d'éthique pour la recherche en matière de santé impliquant des participants humains », Genève, 2016.
- CORNISH Flora, Nancy Breton, Ulises Moreno-Tabarez, Jenna Delgado, Mohi Rua, Ama de-Graft Aikins, et Darrin Hodgetts, « Participatory action research », *Nature Reviews Methods Primers*, 3/34, 2023.
- COTTRELL Chloë, « Les jeunes pères anglais et gallois laissés pour compte : Le parent oublié », thèse de doctorat, Université de Poitiers, 2023.
- _____, « Support services for young fathers in England before and during COVID-times », in Anémone Kober-Smith et Anne Beauvallet (dir.), *Permacrisis and the Policy Continuum in the UK: Deepening Inequalities before, during and after COVID-19*, Routledge, 2025, p. 87-101.
- CULLEY Lorraine, Nicky Hudson et Maria Lohan, « Where are all the men? The marginalization of men in social scientific research on infertility », *Reproductive BioMedicine Online* 27/3, 2013, p. 225–235.
- CUNDY Jessica, « Supporting Young Dads' Journeys through Fatherhood », *Soc Policy Soc.*, 15/1, 2016, p. 141-153.
- CUREC, *Payments and Incentives in Research*, Rapport de conseil, Oxford, 2020.
- DAVIES Laura, « Are young fathers “hard-to-reach”? The importance of relationship building and service sustainability », *Journal of Children's Services*, 11/4, 2017, p. 317-329.
- DESCARTES Lara, Marysol Asencio, et Thomas Blank, « Paying project participants: Dilemmas in research with poor, marginalized populations », *Advances in Social Work* 12, 2011, p. 218-225.
- Department for Education, « Number of children's centres, 2003 to 2019 », Rapport, Londres, 2019.
- Department for Education, Paying incentives. <https://user-research.education.gov.uk/guidance/recruiting-participants/paying-incentives>, consulté le 20/02/24, s.d.
- Department of Health and Social Care, « The Health and Care System Explained », Rapport, Londres, 2013.
- Economic Social Research Council, « *ESRC Framework for research ethics* », Rapport de comité, Londres, 2015.
- ENSIGN Josephine et Seth Ammerman, « Ethical issues in research with homeless youths », *Journal of Advanced Nursing*, 62/3, 2008, p. 365-372.
- FOUCAULT Michel, « The Subject and Power », *Critical Inquiry*, 8/4, 1982, p. 777-795.
- HALLE Tamara, *Charting parenthood: A statistical portrait of fathers and mothers in America*, Washington DC, Child Trends, 2002.
- GELINAS Luke, Emily A Largent, I Glenn Cohen, Susan Kornetsy, Barbara E Bierer, et Holly Fernandez Lynch, « A framework for ethical payment to research participants », *The New England Journal of Medicine* 378 2018, p. 766-771.
- HADLEY Alison, *Teenage Pregnancy and Young Parenthood: Effective Policy and Practice*, New York, Routledge, 2018.
- HALL Sarah Marie, « Personal, relational and intimate geographies of austerity: Ethical and empirical considerations », *Area* 49, 2017, p. 303-310.
- HAMMETT Daniel et Deborah Sporton, « Paying for interviews? Negotiating ethics, power and expectation », *Area* 44/4, 2012, p. 496-502.
- HANNA Esmée, *Supporting Young Men as Fathers: Gendered Understandings of Group-Based Community Provisions*, Royaume-Uni, Palgrave Macmillan, 2018.

- HENWOOD Karen et Nick Pidgeon, « Refaire le lien : la recherche qualitative et la théorie féministe du positionnement situé », *Psychologies, Genre et Société* n°4 [En ligne], 2025.
- HIGGINBOTTOM G, N Mathers, P Marsh, M Kirkham et J Owen, « An exploration of the teenage parenting experiences of black and minority ethnic young people in England », Rapport de recherche, Sheffield, 2005.
- KALER Amy et Melanie Beres, *Essentials of Field Relationships*, Walnut Creek, CA, 2010.
- LAMBERT Elizabeth et Wayne Wiebel, « Introduction », in Elizabeth Lambert, *The Collection and Interpretation of Data from Hidden Populations*, National Institute on Drug Abuse, 1990, p. 1.
- LAMMY David, « Young Dads: Overlooked, Undercounted, but Out There », Royaume-Uni, 4Children, 2013 p. 20.
- LARGENT Emily A, Ezekiel J Emanuel, et Holly Fernandez Lynch, « Filthy lucre or fitting offer? Understanding worries about payments to research participants », *The American Journal of Bioethics* 19/9, 2019, 1-4.
- LAW Caroline, « Men on the margins? Reflections on recruiting and engaging men in reproduction research. » *Methodological Innovations*, 12/1, 2019.
- LEMAY Celeste A, Suzanne B Cashman, Dianne D Elfenbein, et Maria E Felice, « A qualitative study of the meaning of fatherhood amongst young urban fathers », *Public Health Nursing*, 27/3, 2010, p. 221-231.
- LEMOS Gerard, *Freedom's Consequences: Reducing Teenage Pregnancies and Their Negative Effects in the UK*, Londres : Lamos & Crane, 2009.
- LIAMPUTTONG Pranee, *Researching the vulnerable: a guide to sensitive research methods*, Londres, Sage Publications, 2009, p. 72.
- London School of Economics, *Payments and benefits to research participants*, Rapport de comité éthique, Londres, 2022.
- MCDOWELL Linda, « Working with young men », *Geographical Review*, 91/1, 2001, p. 201-214.
- MILLUM Joseph et Michael Garnett, « How payment for research participation can be coercive », *The American Journal of Bioethics*, 19/9, 2019, p. 21-31.
- MOUMMI Akhesa, « De l'usage du "je" dans l'écriture scientifique », *Rêves de laïcité*, 6 février 2020. Consulté le 28 décembre 2025 à l'adresse : <https://doi.org/10.58079/qpj8>
- NEALE Bren et Laura Davies, « Hard to Reach? Rethinking Support for Young Fathers », Rapport de Recherche, Leeds, 2015.
- _____, « Becoming a Young Breadwinner? The Education, Employment and Training Trajectories of Young Fathers ». *Social Policy and Society* 15/1, 2015, p. 85-98
- NEALE Bren et Anna Tarrant, *The dynamics of young fatherhood: Understanding the parenting journeys and support needs of young fathers*, Policy Press, Ebook, 2024.
- NEALE Bren, Carmen Lau Clayton, Laura Davies, et Linzi Ladlow, *Researching the Lives of Young Fathers: The Following Young Fathers Study & Dataset. Briefing Paper no.8*, Rapport de recherche, Leeds, 2015,
- OSBORN Mark, « Being there: young men's experience and perception of fatherhood », thèse de doctorat, Université Anglia Ruskin, 2007.
- _____, « Young Fathers: unseen but not invisible », *Families, Relationships and Societies* 4/2, 2015, p. 323-329.

- RAPLEY Tim, « Interviews », *Qualitative Research Practice*, dir. Clive Seale, Giampietro Gobo, GUBRIUM Jaber et David Silverman, Londres, Sage Publications, 2004, p. 15-33.
- REEVES Carla Leigh, « A difficult negotiation: fieldwork relations with gate-keepers », *Qualitative Research*, 10/3, 2010, p. 315-331.
- REEVES Jane, « “You’ve got to keep your head on”: A study of the stories young male service users tell of their transition into fatherhood », thèse de doctorat, Open University, 2006
- The Fatherhood Institute, « Different Sorts of Dads », Royaume-Uni : The Fatherhood Institute, 2011.
- THOMPSON Sonia, « Paying research respondents and informants », *Social Research Update*, 14, 1996.
- Sheffield Hallam University, « Incentives to Research Participants », Rapport de recherche, Sheffield, 2015.
- SIGLE-RUSHTON Wendy, « Young Fatherhood and Subsequent Disadvantage in the United Kingdom », *Journal of Marriage and Family*, 67/3, 2005, p. 735-53.
- SILVERMAN David, *Interpreting Qualitative Data*, Los Angeles, Sage Publications, 2014.
- SMITH Tom W. « The Impact of the Presence of Others on a Respondent’s Answers to Questions ». *International Journal of Public Opinion Research*, 9/1, 1997, p. 33-47
- Social Exclusion Unit. *Teenage Pregnancy: report by the Social Exclusion Unit presented to Parliament by the Prime Minister by command of Her Majesty*, Londres, 1999.
- University of Bath, Incentive payments to research volunteers, <https://www.bath.ac.uk/corporate-information/incentive-payments-to-research-volunteers/>, consulté le 20/02/24.
- University of Exeter, Volunteer Payments, <https://www.exeter.ac.uk/staff/employment/hrpoliciesatoz/volunteerpayments/>, consulté le 20/02/24.
- University of Leeds, *Protocol for Reimbursement of Research Participants*, Rapport d’université, Leeds, 2011.
- University of York, Policy on the Payment of Individuals for Involvement with and Contribution to Research, <https://www.york.ac.uk/staff/research/governance/research-policies/policy-payment-participants/>, consulté le 20/02/24.
- WARNOCK Rosalie, Faith MacNeil Taylor et Amy Horton, Should we pay research participants? Feminist political economy for ethical practices in precarious times, *Area*, 2022, p. 1-8.
- WEALE Sally, « Youth services suffer 70% funding cut in less than a decade ». *The Guardian*, 2020.
- WHITEWAY Sarah, « A Narrative Exploration of the Educational Experiences and Aspirations of Teenage Fathers », thèse de doctorat, University College London, 2016.
- WILKES Ben, « *Young Fathers Project: Year 3 Report to Esmée Fairbairn* ». Rapport, Cambridge, 2015.
- WILKINSON Martin et Andrew Moore, « Inducement in research », *Bioethics* 11/5, 1997, p. 373-389.
- ZIPP John F et Joann Toth, « She said, he said, they said. The impact of spousal presence in survey research », *Public Opinion Quarterly*, 66, 2002, p. 177-208.